



**Communiqué de presse : fouilles archéologiques
sur le site de la future Maison des Parlementaires**

Accord entre le Parlement de Wallonie et l'AWaP pour terminer les fouilles d'ici le 31 mai

Ce lundi 20 avril, le Parlement de Wallonie et l'AWaP sont parvenus à un accord dans le cadre du chantier archéologique de la future Maison des Parlementaires.

Concrètement, et conformément aux mesures sanitaires liées au coronavirus, l'AWaP mettra tout en œuvre pour libérer l'emprise au sol d'ici le 31 mai tout en garantissant la qualité scientifique du travail archéologique et la sécurité de ses travailleurs. S'il est évident que les circonstances imposées par la pandémie ne permettront pas d'atteindre les objectifs initialement visés, une adaptation des méthodologies et une priorisation rigoureuse des problématiques archéologiques devraient permettre de rencontrer les exigences minimales dictées tant par le cadre administratif que par la communauté scientifique.

Le chantier reprendra de manière progressive. Ce chantier constituera une première en matière d'adaptation des méthodes et des équipements aux conditions de distanciation sociale. Ceci fera, en outre, l'objet d'une analyse par la médecine du travail.

Cette reprise des fouilles nécessitera différents aménagements de la part du Parlement. Il s'agit principalement de mettre à disposition des archéologues davantage d'espace disponible en veillant à une évacuation régulière et rapide des terres sur la zone de chantier, en permettant l'installation de cabines de chantier supplémentaires sur le parking et en la mise à disposition d'un lieu de stockage temporaires des terres dans des « bigs-bags » avant leur expédition sur un site de traitement. En effet, les opérations de tamisage qui auraient normalement dû avoir lieu sur le site et pendant la fouille devront être différées et traitées sur un autre site afin de maximiser le délai restant sur le terrain.

L'AWaP étudie également la possibilité d'opérer une rotation des équipes, qui se mobiliseraient également, en partie, durant les week-ends si nécessaire.

La Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, « se réjouit qu'une issue favorable et constructive tant pour le patrimoine wallon que pour le Parlement de Wallonie ait pu être trouvée. »